

La police nationale du Morbihan s'engage à mieux prendre en compte le handicap intellectuel

Le 23 octobre 2025 à 14h08

La police nationale du Morbihan s'engage à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap intellectuel. Elle a signé une convention en ce sens ce jeudi à Vannes.



La convention a été signée en présence du préfet Mickaël Galy, par Jacques de la Bourdonnay, président de l'Adapei 56, et le directeur départemental de la police nationale Sébastien Sarti. (Le Télégramme/Loïc Berthy)

« La démarche a été initiée depuis plusieurs mois. Les personnels chargés de l'accueil physiques comme téléphoniques ont été formés. La formation des policiers qui sont sur la voie publique est la prochaine étape ». Sébastien Sarti, le directeur départemental de la police nationale, a signé ce jeudi 23 octobre, au matin à la préfecture du Morbihan, une convention engageant ses effectifs vers une amélioration de l'accueil des personnes qui présentent un handicap intellectuel.

Le document a été paraphé par le président de l'Adapei 56, l'association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales. Jacques de la Bourdonnay voit dans cette convention un pas pour que « ces personnes soient considérées comme des concitoyens à part entière ».

Concrètement, des policiers vont se rendre dans des établissements spécialisés pour mieux appréhender les problématiques que peuvent rencontrer les personnes vulnérables, développer leur connaissance des différents types de handicap et leurs conséquences. Des séances d'information sont envisagées sur des thématiques qui peuvent concerner les résidents de ces établissements : escroquerie, atteinte sexuelle, utilisation d'internet...

Source : [La police nationale du Morbihan s'engage à mieux prendre en compte le handicap intellectuel | Le Télégramme](#)